



SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS
SCHWEIZERISCHE AUTORENGESELLSCHAFT
SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI AUTORI

Société Suisse des Auteurs
Rue Centrale 12/14, 1003 Lausanne
Case postale 7463, 1002 Lausanne
Tél.: +41 21 313 44 55
Fax: +41 21 313 44 56
E-mail : info@ssa.ch

SPECTACLES VIVANTS/SCENE

Sous le terme de spectacles vivants, on entend toutes les formes d'œuvres destinées à être représentées sur une scène ou dans un espace approprié :

- pièces de théâtre
- pièces de marionnettes
- théâtres d'objets
- sketches
- one-man shows
- pantomimes
- revues
- chorégraphies
- opéras
- opérettes
- comédies musicales
- musiques de scène originales, etc.

Ces oeuvres peuvent être non seulement représentées, mais également captées* et diffusées par des moyens audiovisuels.

A noter que les oeuvres dramatico-musicales (opéras, opérettes, etc.), selon la forme sous laquelle elles sont utilisées, sont gérées tantôt par la SSA, tantôt par la SUISA.

Si vous donnez par exemple une version concertante d'une œuvre dramaticomusicale, les droits seront gérés par la SUISA.

Les musiques préexistantes faisant partie d'un spectacle scénique sont gérées par la SUISA.

Les musiques originales, spécialement composées pour le spectacle en question sont, quant à elles, gérées par la SSA.

Une oeuvre, dont l'auteur ou le dernier coauteur* survivant est décédé il y a plus de 70 ans, se trouve dans le domaine public*.